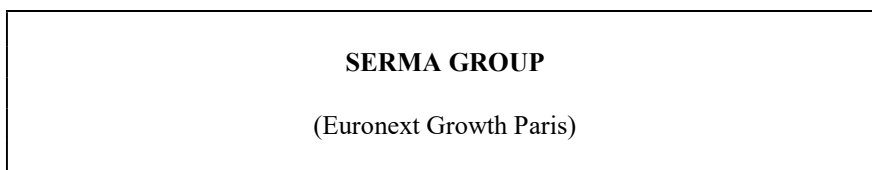


223C0044  
FR0000073728-OP032-AS20

9 janvier 2023

Dépôt d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.



**Complément à D&I 222C2665 du 12 décembre 2022**

1. Le 9 janvier 2023, le projet de note établi, conformément à l'article 231-19 du règlement général, par la société SERMA GROUP, en réponse au projet d'offre publique d'achat simplifiée déposé, le 12 décembre 2022, par le Crédit Industriel et Commercial, agissant pour le compte de la société Financière Faraday<sup>1</sup>, a été déposé.

Ce projet de note en réponse qui contient notamment (i) le rapport établi par le cabinet Paper Audit & Conseil, représenté par M. Xavier Paper, mandaté, le 10 octobre 2022, par le conseil de surveillance de la société SERMA GROUP en qualité d'expert indépendant, en application des dispositions de l'article 261-1 I, 1°, 2° et 4° et II du règlement général, pour se prononcer sur les conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée (en application de l'article 261-1-1 I et III du règlement général, l'Autorité des marchés financiers ne s'est pas opposée à cette nomination), et (ii) l'avis motivé du conseil de surveillance de la société SERMA GROUP en date du 6 janvier 2023, en application des dispositions de l'article 231-19, 4° du règlement général, est diffusé en application des dispositions de l'article 231-26 du règlement général.

2. Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres concernés sont applicables.

---

<sup>1</sup> Société détenue à hauteur de (i) 34,7% par huit managers de SERMA GROUP (MM. Philippe Berlié, Bernard Ollivier, Marc Dus, Richard Pedreau, Jean Guilbaud, Olivier Duchmann, Xavier Morin et Mirentchu Boutet), (ii) 33% par le fonds Ardian (par l'intermédiaire de la société Financière Volta qu'il détient à hauteur de 94,4%, bpiFrance détenant les 5,6% restants), et (iii) 32,3% par les sociétés des cadres Faraday Participations et Faraday Participations Bis.